

TERMES—Cinq piastres per an. prix d'abonnement, payable d'avance.

PLAQUEMINE.

LUNDI, 25 SEPTEMBRE, 1848.

Plaquemine—Revue Locale.

Sous ce titre de revue locale nous publions la lettre suivante qui nous est communiquée par un de nos concitoyens, et dont nous laissons à nos lecteurs le soin de juger et d'apprécier le mérite.

PLAQUEMINE, 23 SEPTEMBRE 1848.

Mon cher monsieur,

Je ne sais si mes dispositions sérieuses actuelles me permettront de terminer cette lettre d'une manière aussi intéressante et gaie que je vous l'avais promis.

Bacon, célèbre philosophe anglais qui écrivait vers le commencement du 17me siècle, a dit que la société doit procurer à l'homme trois sortes de bien.

1o consolation dans son isolement, solamen contra solitudinem; 2o encouragement dans les tentatives de sa vie de travail comme membre de la grande famille humaine, adjuvamen in negotiis; 3o et protection contre les injustes tracasseries pouvant le frapper dans son industrie, ou son honneur, ou sa liberté, adjuvamen contra injurias.

Dans ces principes du philosophe d'Albion n'entrevoiez-vous pas le germe de ces théories hardies et nouvelles qui, un siècle plus tard, devaient révolutionner le monde des intelligences pour, un siècle plus tard encore, révolutionner, bouleverser et changer toutes choses dans le monde politique comme dans le monde moral?

La rue commerçante de la levée offre au regard curieux de l'observateur le spectacle d'un Panorama magnifique. A gauche, à droite et par delà le fleuve, votre pensée s'étend, à l'infini, sur d'immenses champs de cannes et de maïs; puis, fatiguée de sa lointaine course, elle se repose avec satisfaction sur les sommets verts et aériens de quelques forêts de chênes, à l'ombre tutélaire desquels, ci et là jetées, semblent rêver silencieuses plusieurs blanches et délicieuses petites habitations de planteurs.

Je regrette de n'avoir pas à mentionner une maison de Cour digne de la solennelle présence de la Justice, ainsi qu'une prison plus en harmonie avec les notions de miséricorde et de pitié, ces deux vertus humaines et sociales qui portent à soulager le malheur, même le malheur criminel.

Vous le voyez, monsieur, je vais me perdre toujours dans les nuageuses abstractions de la métaphysique. Que voulez-vous? C'est une maladie chez moi; je veux pourtant tâcher de m'en guérir. Comme première résolution calmante, je négligerai les deux dernières parties de la proposition du philosophe Bacon, et je m'en tiendrai seulement à la première qui est celle-ci: la société doit à l'homme consolation dans son isolement.

dire sur votre charmante petite ville de Plaquemine où le cœur s'épanouit et se dilate aux brises salubres et rafraichissantes qui soufflent glissant, légères et invisibles, sur l'onde de votre fleuve majestueux.

En vérité, monsieur, j'étais loin de m'attendre à trouver ici ce tact parfait, ce poli des manières, ce fini de délicatesse qui ne se rencontrent ordinairement que dans les grandes et populeuses cités. Jusqu'à ce jour j'avais le préjugé (et c'en est un bien grand à l'égard de la vôtre) de croire que dans ce que vous appelez une ville de campagne il était impossible d'y éprouver autre chose que monotonie, tristesse et ennui.

La ville de Plaquemine me paraît admirablement bien située. Elle me fait l'effet d'une charmante et coquette jeune femme qui, nouchalemment étendue sur une plaine verdoyante aux riches ombrages, laisse baigner ses deux jolis bras dans l'eau fugitive de deux bayous, tandis que de ses petits pieds nus et agaçants elle caresse la barbe humide et blanche du Meschacébé, cet aquatique et capricieux vieillard, dont elle a tant d'intérêt à se conserver les bonnes grâces et la paternelle affection.

Et les femmes donc... vous les oubliez? Non, je n'oublie pas vos femmes avec leur riche et moelleuse chevelure, avec leurs beaux et grands yeux noirs, avec leur regard qui étincelle et qui parle, avec leur taille fine et souple et gracieuse, avec cette pâleur surtout qui leur va si bien et qui leur donne une suave et langoureuse ressemblance avec la Vierge aux sept douleurs.

Adieu, mon cher monsieur, Votre ami, J. H.

Mlle EMMA V... a fait, hier Dimanche, vers les 4 heures du soir, son ascension en ballon ainsi que nous l'avions annoncé. Cette intrépide et courageuse jeune femme s'est élevée dans les airs à la vue de plusieurs centaines de personnes attirées par la nouveauté du spectacle qui la suivait dans son vol rapide et périlleux, avec une sorte de frayeur sympathique et un grand tressaillement de cœur.

Les habitants de Plaquemine sont affables et accueillent bien, avec tous les dehors de la plus franche et cordiale hospitalité, le voyageur et l'étranger qui savent se recommander par le sentiment de leur propre dignité. Les hommes y sont généralement ce qu'on est tacitement convenu d'appeler: des hommes comme il faut; la grande majorité possède un degré d'instruction assez avancé; c'est un signe non douteux de leur aptitude à comprendre les inféables avantages d'une bonne et sérieuse éducation pour cette jeune et intéressante génération qui se nomme leurs enfants.

Et les femmes donc... vous les oubliez? Non, je n'oublie pas vos femmes avec leur riche et moelleuse chevelure, avec leurs beaux et grands yeux noirs, avec leur regard qui étincelle et qui parle, avec leur taille fine et souple et gracieuse, avec cette pâleur surtout qui leur va si bien et qui leur donne une suave et langoureuse ressemblance avec la Vierge aux sept douleurs.

Adieu, mon cher monsieur, Votre ami, J. H.

POLICE JURY. PARISH OF IBERVILLE.

ON Monday the 4th day of September, 1848, that being the day appointed for a regular session, the Police Jury met according to law and adjournment. The following members were present to wit:

C. N. Bruslé, president and member from the 2d district; Paulin Dupuy, member from the 3d district; Thomas W. Brown, member from the 4th district; W. R. Boote, member from the 5th district. The session being opened, then came Mr. F. V. Gallagher, who after presenting his certificate of election as member from the 1st district, took his seat.

Then the Police Jury proceeded to appoint commissioners of elections for the different election precincts of this parish, to serve during one year, and the following persons were duly appointed to wit:

For the Bayou Goula or first precinct, Messrs Paul Hebert, senior, Norbert Lauve, and Albert Allain. For the Plaquemine or 2d precinct, Messrs. J. H. Rills, Lucien Landry and Trasimond Roth. For the Indian Village or 3d precinct, Messrs Adolphe Dupuy, Jules Sellier, and John A. Dardenne. For Joseph Richards store or the 5th precinct, Messrs Charles Davenport, Thomas C. Brown and Edward Moore. For Paul Dupuy's residence or the 4th precinct, Messrs Valsin J. Dupuy, Balthazar Dupuy and Michel Schlatre, senior. For the Island or the 6th precinct, Messrs John Bte. Guedry, Achille Landry and Pierre Cole. For Ive's Mill or the 7th precinct, Messrs. W. H. Carr, James Sullivan and Gaspar Gall. For Johnston store or the 8th precinct, Messrs Henry Johnston, Ursin Daigre and Maximilien Catoire.

Whereas, a petition of several inhabitants of the parish of Iberville, residing at Bayou Goula, that the privilege to hold a ferry for foot passengers, might be granted to Mr. R. Leblanc—

Whereas, a petition was presented by several inhabitants of Bayou Goula, praying that the privilege to hold a ferry for foot passengers on the Mississippi River, may be granted to Mr. R. Leblanc—

It was resolved, that the said LeBlanc, be and is hereby authorized to hold said ferry one year, at the same rates, and subject to the same regulations as the other ferries on the Mississippi river; provided the said LeBlanc, first pay into the hands of the parish Treasurer, the sum of ten dollars.

The petition of Antoine Dubuclet praying to be permitted to emancipate his slave Honoré, and the documents thereto, were for the fifth time presented and read to the Police Jury—whereupon, it was unanimously resolved, that the petitioner Antoine Dubuclet, be permitted to emancipate his slave Honoré, as a reward for important and faithful services rendered to him by said slave, and that in consideration of his well attested good conduct, his said master, Antoine Dubuclet, be and is hereby dispensed from giving the bond required by the 10th section of an act entitled "an act to prevent free persons of colour from entering the State, and for other purposes, approved March 16th, 1830.

After due examination of the different plans laid before the Police Jury for approval, by the committee appointed at the last session to receive said plans and specifications, Mr. George Weldon's plan and specification of Court House and Jail was finally accepted and deposited with the Clerk of the Police Jury, subject to be examined by all persons wishing to do so.

On motion, it was resolved that the price of adjudication for the building of the Court House and Jail to the undertaker, or lowest bidder, therefor, should be paid at the following terms, to wit: One third in January 1850, that being the day appointed for the delivery of said Court House to be then complete; one third in 1851, and one third 1852, which two last instalments shall be paid either with notes bearing eight per cent interest per annum, or in cash, at the option of the Police Jury or any other person or persons charged with the settlement thereof.

Be it further resolved, that the Clerk of the Police Jury, be and is hereby authorized to insert in both papers, now published in this parish, a notice to all those who wish to give in their sealed proposals for the building of the Court House and Jail, to come forward and deposit the said proposals in the hands of said Clerk, between now and the 23d of the present month.

An account of \$10 was presented by J. L. Petit, Sheriff, for repairs done to parish property, and the same was allowed, and the president authorized to draw, &c.

An account of J. L. Hornsby's for medical services rendered to indigents, amounting to \$12, was also allowed, and the president authorized to draw, &c.

An account of \$5 was presented by H. Broussard for ditching, was allowed, &c.

An account of \$29 was presented by Mde. F. Shanks for attendance on indigents, and the same was allowed, and the president authorized to draw, &c.

On motion the Police Jury then adjourned until the 23d of September, 1848.

Signed, C. N. BRUSLE, President. Attest, BEN. DEBLIEUX, Clerk P. J.

STATE OF LOUISIANA—PARISH OF IBERVILLE.

TO J. B. Hacker—You are hereby notified and warned to repair your road, according to law, fronting the Bayou Plaquemine, on both of your tracts of land situated within the 5th district, under the penalty of the law.

Francois Duplessis, repair your road on lower tract, and make a levee and road on upper tract of your lands.

Bissell & Schlatre, make levee and road on your lower tract of land, and repair your road on upper tract.

Uzelien Rafé, make road and levee on your land. Henry Lelier, repair your road and levee. Joseph Richard, repair your road and levee. Jean Lapsade, repair your road and make your levee.

Madam Richard and son, repair your road. Felix Braux, repair your road. Mrs. James Johns, repair your road. Rene Bongiere, repair your road. Henry Desobry, repair your road and make your levee on upper line.

Mrs Joseph Dardennes, repair your road and levee. Aubry Dupuy, repair your road. J. A. Dardennes, repair your road and repair levee on lower line.

Paulin Dupuy, repair your road. Brook & Roth, repair your road. Joseph Kleimetre, repair your road. Honoré Leonard, repair your road and cut down and clear trees standing in the road.

Savoy, repair your road. Edwards & Whitall, repair your road and levee, and drain the former.

Mrs Haase, repair your road and levee. Harry, f. m. c., repair your road and levee. Christopher Teal, repair your road and levee. Berand, repair your road and levee.

Hiram Seglars, repair your road and levee. A. Gauthier, repair your road and levee. Joseph Schlatre, repair your road and levee: Rosemond Orillon, repair your road and levee. John Dutton, repair your road.

Auguste St Disier, repair your road. René Bongiere, repair your road. A. Talbot, repair your road. Mrs Honoré Leonard, repair your road. Smith, repair your road.

You, and each of you, are hereby warned and notified to do and perform, on your several tracts of land, fronting on the Bayou Plaquemine, such work as are above mentioned, within sixty days of the notification hereof, in accordance to law, under the penalty prescribed thereby.

Witness my hand at the Parish of Iberville, this 25th August, 1848.

TREVILLE HEBERT, S. U. D. SCHLATRE, PAULIN DUPUY.

Inspectors of roads and levees for 5th District, Iberville.

Etat de la Louisiane.—Paroisse d'Iberville.

MR. J. B. Hacker, vous êtes par ces présentes notifié à réparer votre chemin selon la loi, faisant face au Bayou Plaquemine sur vos deux morceaux de terre situés dans le 5eme district.

François Duplessis, réparez votre chemin sur votre terre d'en bas, et faites une levée et un chemin sur votre terre d'en haut.

Messrs. Bissell et Schlatre, faites votre levée et votre chemin sur votre terre d'en bas, et réparez votre chemin sur votre terre d'en haut.

Uzelien Rafé, faites votre chemin et votre levée.

Henry Sellier, réparez votre chemin et votre levée.

Joseph Richard, réparez votre chemin et votre levée.

Jean Lapsade, réparez votre chemin et faites votre levée.

Made. Richard et fils réparez votre chemin.

Felix Breux, réparez votre chemin.

Made. James Johns, réparez votre chemin.

René Bongère, réparez votre chemin.

Henry Desobry, réparez votre chemin et faites votre levée sur votre ligne supérieure.

Made. Joseph Dardenne, réparez votre chemin et levée.

Aulry Dupuy, réparez votre chemin.

Jean A. Dardenne, réparez votre chemin et réparez votre levée sur votre ligne inférieure.

Paulin Dupuy, réparez, votre chemin. Booksh et Roth, réparez votre chemin. Joseph Kleimetre, réparez votre chemin.

Honoré Léonard, réparez votre chemin et coupez les arbres qui sont dans le chemin.

Mr. Savory, réparez votre chemin.

Edwards et Whiteall, réparez votre chemin et levée, et égoutez le chemin.

Made. Haase, réparez votre chemin et levée.

Henry, f. m. c., réparez votre chemin et levée.

Christopher Teal, réparez votre chemin et levée.

Berand, réparez votre chemin et levée.

Hiram Sigler, réparez votre chemin et levée.

A. Gauthier, réparez votre chemin et levée.

Rosemond Orillon, réparez votre chemin et levée.

John Dutton, réparez votre chemin et levée.

A. St. Dizier, réparez votre chemin.

A. Talbot, réparez votre chemin.

René Bongère, réparez votre chemin. Mr. Honoré Leonard, réparez votre chemin. — Smith, réparez votre chemin.

Vous et chacun de vous êtes notifiés de faire sur vos terres respectives, faisant face au Bayou Plaquemine, les travaux ci-dessus mentionnés, dans soixante jours de cette notification conformément à la loi—sous la peine de la loi.

Temoin nos signatures à la Paroisse d'Iberville, ce 28 Août, 1848.

TREVILLE HEBERT, S. U. D. SCHLATRE, PAULIN DUPUY.

Inspecteurs des chemins et levées pour le 5eme District Iberville.

WILSON, STARBIRD & SMITH'S SYRUP OF SARSAPARILLA—For the cure of rheumatism, scrofulous affections, diseases of the skin, and eruptions of various kinds. It is a powerful tonic and alterative, and is valuable as a restorative in depraved conditions of the system, though its most extensive and useful application is in the treatment of secondary syphilis, and syphilitic diseases, and that shattered state of the system which follows the imprudent use of mercury in these affections. For sale by au10 L. C. THOMAS, Druggist.

FOR SUGAR MAKING—Carbonate Potash, Sulphate Zinc and Sulphate Potash, for refining and Graining Sugar, just received and for sale at [sep18] RICHARDS' Drug Store.

New Goods!!! ROTH, BROTHER & Co. HAVE received a new and splendid assortment of Fall goods, of all kinds, which is far superior to any stock which they have ever yet received. Purchasers are respectfully invited to an examination of their large and well assorted stock. Their stock consists in the following articles:— Gents. Clothing, Ladies Fancy Goods, Shoes, Hats, Plantation Medicines, Hardware, &c. &c. Also: Paints, Oil; a general assortment of Iron and Steel. Hardware & Cutlery; Blind Bridles, Collars & Saddlery of all kinds. au24 COLOGNE—A superior article for sale by au10 L. C. THOMAS, Druggist.